



Une moquerie en patois de Genève

Jean Mussard est un Genevois qui écrivit une chanson satirique contre les Savoyards à la toute fin du XVII^e siècle, en 1695 – chanson dont le trait le plus remarquable est qu'elle fut écrite dans le dialecte genevois d'alors, proche de celui de la Savoie. Le texte, édité par la société d'histoire *La Salévienne* en 1988, sous le titre *La Conspiration de Compesières*, évoque plaisamment un complot fomenté contre Genève par les curés des environs.

Mussard est probablement né en 1644 à Genève, et exerça le métier d'orfèvre. Ayant épousé une Naville, il fut intégré à l'aristocratie. Il possédait plusieurs terres enclavées en Savoie, ce qui le mit dans la situation de pouvoir être gêné par les mesures de blocus prises régulièrement par les princes savoyards pour tenter d'affaiblir Genève. En général, comme les Savoyards eux-mêmes ne trouvaient dès lors plus de débouchés pour leurs produits, cela se finissait rapidement et était tourné à la plaisanterie par les Genevois. La chanson a été écrite dans ce contexte. Elle est divisée en 3 parties. La première décrit les moyens de transport cocasses utilisés par les prêtres catholiques pour se retrouver à Compesières (et y conspirer, donc,

contre la cité de Calvin) :

*Voz i vissia cé de la Bouna Vella
Su on tranné tranna per ouna chevra,
Cé de Corli monta su on bocan,
Et cé d'Anti que l'alavé pecan*

(Vous auriez vu celui de Bonneville
Sur un traîneau tiré par une chèvre,
Celui de Corlier monté sur un bouc,
Et celui d'Anthy qui marchait en
le piquant). Pourtant, ils rêvaient
de bien d'autres véhicules, ce qui
accroît le burlesque ; s'adressant
l'un à l'autre, en effet, ils énoncent :

*Se vo povia azanfi duez alé
A voutron bray dinssé que fi Dédalé
Et vo bouta en l'air qu'em on corbay
Voz i pourria alla à pou de fray.
(Si vous pouviez agencer deux ailes
À vos bras, ainsi que fit Dédale,
Et vous envoler comme un corbeau,
Vous pourriez vous y rendre à peu
de frais).*

Ils se prenaient pour des magiciens !
Car les Genevois, nourris du rationalisme de Calvin, se moquaient volontiers de l'imagination catholique.

La seconde partie du poème est consacrée à la discussion des moyens à mettre en œuvre pour nuire aux Genevois de la manière la plus efficace, ainsi que le dit Claude Barbier, qui a préfacé l'édition de 1988. Par exemple : *Par la san-Bri !
Se vo me voli creiré, / Y'a bon moyan*

*de leuz en faré coairé : / Dedian
la vella é son to forzeron, / Ne leu
mandin ne braza ne sarbon ! (Par
la Saint-Brice ! Si vous me voulez
croire, / Il y a un bon moyen pour les
faire souffrir : / Dans la ville, ils sont
tous forgerons, / Ne leur envoyons ni
braise ni charbon !)* Il s'agissait de
ruiner l'industrie genevoise ! Mais les
curés en craignent les conséquences
pour eux-mêmes : ils en profitent
régulièrement...

Le poème s'achève sur une dispute
entre des curés avides de se par-
tager les bénéfices d'une Genève
reconquise, alors même qu'elle est
loin de l'être : *Cé de Versoi volay za
bailli d'errou / Pet s'assura la cura de
Sin-Pierrou, / Cé de Cointrin et cé de
Saconnay / Brigavon za cela de San-
Zervay. (Celui de Versoix voulait déjà
donner des arrhes / Pour s'assurer la
cure de Saint-Pierre, / Celui de Cointrin
et celui de Sacconnex / Briguaient
déjà celle de Saint-Gervais).*

Une œuvrette bien amusante, dont la
thématique repose essentiellement
sur la capacité des prêtres à fantas-
mer des victoires qui n'arriveront
jamais. C'est le fond du comique
classique, que de se moquer des
illusions, pareilles à celles de M.
Jourdain !

Rémi Mogenet